

## Annexe IV

# Rapport d'état détaillé relatif aux recommandations depuis 2016

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Programme des dossiers médicaux électroniques	Santé	2020	2	2	41	<p>Nous recommandons que le ministère de la Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• structure les contrats de façon à maintenir une surveillance et à exiger des comptes des parties qui reçoivent des fonds publics;</li> <li>• s'il est impossible d'éviter une structure complexe, le Ministère doit y intégrer des contrôles adéquats qui lui permettent de gérer les risques et de protéger les fonds publics.</li> </ul>	Non mise en œuvre
Programme des dossiers médicaux électroniques	Santé	2020	2	2	44	<p>Nous recommandons que le ministère de la Santé, dans le cadre du financement de programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• évalue la santé financière des bénéficiaires de financement tiers et leur capacité d'atteindre les résultats souhaités dans les limites du financement convenu;</li> <li>• examine périodiquement les documents conformément aux modalités des ententes de financement.</li> </ul>	Mise en œuvre
Programme des dossiers médicaux électroniques	Santé	2020	2	2	46	<p>Nous recommandons que le ministère de la Santé intervienne et prenne des mesures correctives rapidement quand il existe des signes qu'un programme est voué à l'échec, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les livrables du projet ne sont pas atteints;</li> <li>• des dates limites clés ne sont pas respectées;</li> <li>• les fonds accordés sont insuffisants.</li> </ul>	Mise en œuvre

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Programme des dossiers médicaux électroniques	Santé	2020	2	2	51	<p>Nous recommandons que, pour les futurs programmes, le ministère de la Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• élabore des critères de rendement mesurables pour surveiller les résultats des programmes;</li> <li>• s'appuie sur des rapports d'étapes à intervalles réguliers pour surveiller la mise en œuvre des programmes.</li> </ul>	Non mise en œuvre
Programme des dossiers médicaux électroniques	Santé	2020	2	2	61	<p>Nous recommandons que le ministère de la Santé s'assure que des audits périodiques sont effectués sur les futurs programmes afin d'évaluer l'atteinte des résultats attendus du programme et la conformité des bénéficiaires de financement aux modalités du financement.</p>	Non mise en œuvre
Programme des dossiers médicaux électroniques	Santé	2020	2	2	77	<p>Nous recommandons que le ministère de la Santé prévoie dans les futures ententes de financement la retenue du paiement final jusqu'à ce que toutes les modalités de l'entente soient satisfaites.</p>	Non mise en œuvre
Programme des dossiers médicaux électroniques	Santé	2020	2	2	109	<p>Pour toutes les futures solutions de DME, nous recommandons que le ministère de la Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• détermine et priorise tous les besoins d'intégration des données;</li> <li>• définisse clairement les responsabilités des toutes les parties participant à l'intégration;</li> <li>• s'assure que les calendriers de mise en œuvre sont respectés.</li> </ul>	Non mise en œuvre